

**COMPTE RENDU**  
**de la séance du**  
**CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020**

(Exécution de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 10 juillet 2020 à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de La Ravoire dûment convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Alexandre GENNARO, maire.

**Présents :**

Monsieur Alexandre GENNARO,  
Madame Chantal GIORDA,  
Monsieur Fabien GRILLOT,  
Madame Joséphine KUDIN,  
Monsieur Grégory BASIN,  
Monsieur Samuel CAILLAULT,  
Monsieur Xavier TROSSET,  
Monsieur Jean-Yves ROUIT,  
Madame Cécile RYBAKOWSKI,  
Monsieur Saïd SERBI,  
Madame Cécile MERIGUET (jusqu'à 19h45),  
Madame Sandrine MAZZUCA,

Monsieur Frédéric RICHARD,  
Madame Samira MAKHLOUFI,  
Monsieur Jérôme FALLETTI,  
Madame Juliette CLIER,  
Madame Isabelle CHABERT,  
Monsieur Thierry CULOMA,  
Monsieur Thierry GERARD,  
Monsieur Frédéric BRET,  
Monsieur Flavie VARRAUD-ROSSET,  
Madame Viviane COQUILLAUX,  
Monsieur Yannick BOIREAUD.

**Absents représentés :**

Conformément à l'article L.2121-20 du CGCT ont donné pouvoir de voter en leur nom :  
Monsieur Jean-Louis LANFANT à Monsieur Grégory BASIN,  
Madame Emilie DOHRMANN à Monsieur Fabien GRILLOT,  
Madame Karine POIROT à Monsieur Xavier TROSSET,  
Madame Cécile MERIGUET (à parti de 19h45) à Monsieur Jérôme FALLETTI,  
Madame Morvarid VINCENT à Madame Cécile RIBAKOWSKI,  
Monsieur Clément DUMON à Madame Joséphine KUDIN,  
Madame Marie-Hélène MENNESSIER à Madame Viviane COQUILLAUX.

Convocation du Conseil municipal envoyée le vendredi 3 juillet 2020.  
Affichage de la convocation le vendredi 3 juillet 2020.

**Hôtel de ville**

Boîte Postale 72  
73491 La Ravoire cedex  
Tél. 04 79 72 52 00  
Fax 04 79 72 74 84  
[www.laravoire.com](http://www.laravoire.com)

Le Conseil Municipal, après avoir désigné Mme Joséphine KUDIN comme secrétaire de séance :

- **FIXE**, à l'unanimité, à 15 le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit :
  - Le Maire, président de droit du CCAS,
  - 7 membres élus au sein du Conseil municipal,
  - 7 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles.

- **Procède** à l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres :

Membres titulaires :

JL LANFANT  
F. GRILLOT  
G. BASIN  
T. CULOMA  
V. COQUILLAUX

Membres suppléants :

C. GIORDA  
J. KUDIN  
E. DOHRMANN  
I. CHABERT  
Y. BOIREAUD

- **ADOpte**, à l'unanimité, les modalités de dépôt de listes pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public **et PROCEDE** à leur élection :

Membres titulaires :

JL LANFANT  
J. KUDIN  
F. GRILLOT  
T. GERARD  
MH MENNESSIER

Membres suppléants :

J. FALLETTI  
C. GIORDA  
E. DOHRMANN  
T. CULOMA  
Y. BOIREAUD

- **ARRETE**, à l'unanimité, la liste de contribuables à transmettre aux services fiscaux pour détermination des membres de la Commission communale des impôts directs :

**Titulaires :**

LANFANT Jean-Louis  
KUDIN Joséphine  
GIORDA Chantal  
GRILLOT Fabien  
DOHRMANN Emilie  
VINCENT Morvarid  
BRET Frédéric  
COQUILLAUX Viviane

ZUNARELLI Guy  
MARCE Christian  
CHRISTIN Claude  
GARDETTE Robert  
GIMZIA Anne-Marie  
TOURNIER Serge  
CHAFFARDON Michel  
SPRINGOLO René

**Suppléants :**

BASIN Grégory  
POIROT Karine  
MAZZUCA Sandrine  
SERBI Saïd  
FALLETTI Jérôme  
ROUIT Jean-Yves  
CHABERT Isabelle  
BOIREAUD Yannick

BUCHET Gérard  
MOYEMONT Alain  
RAMBAUD Josette  
SAINT PIERRE Michel  
CHAPPERON Gérard  
VAN WETTER Alain  
BLANC Gérard  
CAVAGNIS Alain

**Hôtel de ville**

Boîte Postale 72  
73491 La Ravoire cedex  
Tél. 04 79 72 52 00  
Fax 04 79 72 74 84  
www.laravoire.com

- **PROCEDE** à l'élection des délégués auprès du SIVU Enfance Jeunesse et Arts Vivants :  

<u>Membres titulaires :</u>	<u>Membres suppléants :</u>
G. BASIN	K. POIROT
M. VINCENT	S. CAILLAULT
S. SERBI	F. VARRAUD
V. COQUILLAUX	
  
- **PROCEDE** à l'élection des délégués auprès du SIVU Gendarmerie :  

<u>Membres titulaires :</u>	<u>Membres suppléants :</u>
J. KUDIN	JL LANFANT
X. TROSSET	T. GERARD
  
- **DECIDE**, avec 21 voix pour et 8 voix contre (Mmes CHABERT – VARRAUD – COQUILLAUX – MENNESSIER et Mrs BRET – GERARD – CULOMA – BOIREAUD) du taux de rémunération des conseillers municipaux (voir tableau en annexe)
  
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la mise en place d'une aide de 30 € pour les enfants ravoiriens pour une adhésion sportive ou culturelle.
  
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la mise en place d'une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (250 €) ou vélo classique (80 €).
  
- **DECIDE**, à l'unanimité, d'attribuer aux associations communales un montant de subvention total de 83 151,80 € au titre de l'année 2020.
  
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le Compte de gestion 2019.
  
- **APPROUVE**, avec 24 voix pour et 5 abstentions (Mesdames CHABERT - VARRAUD et Messieurs BRET – GERARD - CULOMA), le Compte administratif 2019.
  
- **APPROUVE**, à l'unanimité, le projet de mise en accessibilité des bâtiments publics pour l'année 2020 et sollicite auprès de la Préfecture une subvention de 8 240 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et une subvention de 8 240 € au titre de la dotation de soutien à l'investissement local.
  
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les dérogations au repos hebdomadaire dominical des établissements de vente de véhicules automobiles pour l'année 2020 les dimanches suivants : 13 septembre, 11 octobre et 29 novembre 2020.
  
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la constitution d'un groupement de commandes pour la fourniture de solutions d'impressions à intervenir avec GRAND CHAMBERY.
  
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer au nom de la commune tous les documents nécessaires à l'achat d'un camion à M. Laurent LETOMBE au prix de 12 750 €.

Le Maire,  
Alexandre GENNARO.



## Tableau récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée délibérante à compter du 4 juillet 2020

(annexé à la délibération du 10 juillet 2020 relative à la fixation des indemnités de fonction des élus  
article L.2123-20-1 dernier alinéa du CGCT)

Fonction	Nom, prénom	Pourcentage indice	Valeur mensuelle indice	Montant mensuel brut	Majoration 15%	Nouvelle Indemnité mensuelle brute
		brut 1027	brut 1027			
			maj 830			
Maire	GENNARO Alexandre	42,75%	3 889,40 €	1 662,72 €	249,41 €	1 912,13 €
1er adjoint	LANFANT Jean-Louis	13,40%	3 889,40 €	521,18 €	78,18 €	599,36 €
2ème adjoint	GIORDA Chantal	13,40%	3 889,40 €	521,18 €	78,18 €	599,36 €
3ème adjoint	GRILLOT Fabien	13,40%	3 889,40 €	521,18 €	78,18 €	599,36 €
4ème adjoint	KUDIN Joséphine	13,40%	3 889,40 €	521,18 €	78,18 €	599,36 €
5ème adjoint	BASIN Grégory	13,40%	3 889,40 €	521,18 €	78,18 €	599,36 €
6ème adjoint	DOHRMANN Emilie	13,40%	3 889,40 €	521,18 €	78,18 €	599,36 €
7ème adjoint	CAILLAULT Samuel	13,40%	3 889,40 €	521,18 €	78,18 €	599,36 €
8ème adjoint	POIROT Karine	13,40%	3 889,40 €	521,18 €	78,18 €	599,36 €
Conseiller municipal délégué	VINCENT Morvarid	10,00%	3 889,40 €	388,94 €	0,00 €	388,94 €
Conseiller municipal délégué	FALLETTI Jérôme	10,00%	3 889,40 €	388,94 €	0,00 €	388,94 €
Conseiller municipal délégué	MERIGUET Cécile	10,00%	3 889,40 €	388,94 €	0,00 €	388,94 €
Conseiller municipal délégué	TROSSET Xavier	10,00%	3 889,40 €	388,94 €	0,00 €	388,94 €
Conseiller municipal délégué	MAKHLOUFI Samira	10,00%	3 889,40 €	388,94 €	0,00 €	388,94 €
Conseiller municipal délégué	DUMON Clément	2,60%	3 889,40 €	101,12 €	0,00 €	101,12 €
Conseiller municipal délégué	RYBAKOWSKI Cécile	2,60%	3 889,40 €	101,12 €	0,00 €	101,12 €
Conseiller municipal délégué	RICHARD Frédéric	2,60%	3 889,40 €	101,12 €	0,00 €	101,12 €
Conseiller municipal délégué	MAZZUCA Sandrine	2,60%	3 889,40 €	101,12 €	0,00 €	101,12 €
Conseiller municipal délégué	ROUIT Jean-Yves	2,60%	3 889,40 €	101,12 €	0,00 €	101,12 €
Conseiller municipal délégué	CLIER Juliette	2,60%	3 889,40 €	101,12 €	0,00 €	101,12 €
Conseiller municipal délégué	SERBI Said	2,60%	3 889,40 €	101,12 €	0,00 €	101,12 €
Conseiller municipal	BRET Frédéric		3 889,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Conseiller municipal	CHABERT Isabelle		3 889,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Conseiller municipal	CULOMA Thierry		3 889,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Conseiller municipal	VARRAUD Flavie		3 889,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Conseiller municipal	GERARD Thierry		3 889,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Conseiller municipal	COQUILLAUD Viviane		3 889,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Conseiller municipal	BOIREAUD Yannick		3 889,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Conseiller municipal	MENNESSIER Marie-Hélène		3 889,40 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			<b>TOTAL</b>	8 484,73 €	874,82 €	9 359,55 €